



COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

Compte-rendu de la réunion du 22 avril 2009

Personnes présentes

Collectivités territoriales et leurs groupements concernés

M. Moysan, Maire de la commune de Crozon, Président de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon,

Mme Servant, Maire de la commune de Camaret, élue communautaire,

M.Le Guillou, Maire de la commune de Roscanvel, élu communautaire,

M. Le Menn, élu communautaire,

Mme Jegaden, élue communautaire,

Mme Honorat, élue communautaire,

Mme Le Gall, adjointe au Maire, Telgruc,

M. Duchêne, Parc Naturel Régional d'Armorique,

M. Cadiou, mairie de Crozon,

M. Le Brenn, Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon,

Melle Guéguen, Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon.

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, association de protection de la nature, scientifiques

Melle Gay, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,

M. Cochet, Fédération Française des Randonneurs Pédestres,

Mme Ausseray, Fédération Française des Randonneurs Pédestres,

M Le Brenn, Club VTT de la Presqu'île de Crozon,

M. Parent, Comité départemental des pêcheurs plaisanciers,

M; Jourdain, Centre nautique de Crozon-Morgat,

M. Le Gall, société de chasse de Crozon et fédération des chasseurs du Finistère,

M. Broise, société de chasse de Camaret,

M. Baraër, société de chasse de Camaret,

M. Le Goff, société de chasse de Roscanvel,

M. Lallonder, ACDPMF,

M. Calonnec, APPMA Presqu'île de Crozon,

Melle Caroff, Groupe Mammalogique Breton,

M. David, Bretagne Vivante,

Melle Hardegen, Conservatoire botanique de Brest,

M. Gallet, Parc Naturel Marin d'Iroise.

Melle Lefeuvre, Parc Naturel Marin d'Iroise,

Melle Régnier, Parc Naturel Régional d'Armorique.

Représentants de l'Etat

M. Olagnon, Sous-Préfet de Châteaulin,

Mme Houllière, préfecture,

Mme Mulard, sous-préfecture,

M. Lasne, direction régionale de l'environnement,

M. Paillat, direction régionale de l'environnement,

Mme Bontemps, DDEA,

M. Coquelin de Lisle, C.P.E.O.M.

M. Chiarovaro, DDAM 29,

La réunion débute à 10 h 00.

M. Le Sous-Préfet introduit cette réunion en présentant rapidement le site et en donnant les résultats des élections qui se sont déroulées juste avant cette réunion. En effet, le document d'objectifs ayant été approuvé et les élus ayant changé suite aux élections municipales il était nécessaire d'élire le nouveau Président du Comité de pilotage et l'opérateur de mise en œuvre, désignés pour les 3 ans à venir.

M. Moysan, Président de la Communauté de Communes est élu président du Comité de Pilotage. La Communauté de Communes est désignée pour la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

M. Lasne de la DIREN souhaite faire un point sur l'actualité liée à Natura 2000 :

- De nouveaux périmètres concernent la Presqu'île de Crozon : il s'agit de Natura 2000 en mer. Il y a un périmètre au large de l'île de l'Aber et un sur la façade maritime ouest. Une ZPS (Zone de Protection Spéciale : périmètre concernant d'avantage les oiseaux) a également été créée sur Pen-Hir, les Tas de pois et le rocher du Lion.

La gestion de ces sites sera assurée par le Parc Naturel Marin d'Iroise.

- Les évaluations d'incidences : ces évaluations concerneront davantage de travaux et d'activités étant donné que toute action susceptible d'avoir une incidence sur les habitats d'intérêt communautaire devra faire l'objet d'une évaluation d'incidence.

Pour lister ces activités, deux décrets sont en préparation :

- Une liste nationale listant les projets soumis à autorisation / déclaration
- Une liste préfectorale pour les autres projets.

A ce propos, et pour répondre à M. Guillou intervenu précédemment au sujet d'un projet d'extension, sur sa commune, d'un parc ostréicole recouvrant en partie un herbier à zostères, en site Natura, M. Lasne estime que les dispositions de la loi sur l'évaluation des incidences sont, dans ce cas, applicables.

Suite à ces précisions, Ségolène Guéguen présente les actions et études qui ont été réalisées en 2007/2008 (document remis au Comité de Pilotage, joint en annexe).

Enfin une présentation des différents projets pour les années 2009/2010 est faite : chantiers bénévoles, contrats natura 2000, études...

▶ Discussion

Au sujet de l'étude sur l'estran et du Parc Marin, Melle Lefeuvre apporte des précisions : l'étude, ralentie par la mise en place des services du parc, va être relancée et sera bientôt achevée.

Au sujet du comptage de pieds de Liparis et de l'évolution de la végétation dans la "Cuvette à orchidées" Michel David de Bretagne Vivante souhaite préciser que la petite cuvette proche du Stationnement a été fauchée un peu tard et qu'il serait bien de rencontrer la personne réalisant ces travaux pour lui préciser les créneaux de dates dans lesquels elle peut intervenir.

A la fin de la présentation M. Moysan rend hommage à Mme Thierry, botaniste renommée de Roscanvel, qui nous a quittés cet hiver. Mme Thierry a beaucoup œuvré pour la connaissance et la protection de la nature en Presqu'île et a été une aide précieuse pour la rédaction du Document d'objectifs.

Daniel Lasne souhaite souligner la qualité du travail réalisé et l'implication importante des bénévoles.

Il précise aussi que les plantes invasives sont très présentes sur le littoral et qu'il est important d'agir. Un décret devrait bientôt voir le jour, permettant enfin d'appliquer la loi sur l'interdiction d'introduction et de vente de plantes exotiques invasives avérées.

Marion Hardegen souligne le problème de la dissémination par graines et mentionne la menace que représente le Baccharis du parking de PorzNaye. Elle précise que c'est une espèce à éradiquer en priorité.

D. Lasne ajoute que cette action peut-être financée à 100 % par les contrats Natura 2000.

Mme Servant, Maire de Camaret précise que cette question a déjà été abordée en commission et que la municipalité est d'accord pour enlever ces plants mais seulement ceux-là.

Marie-Claire Régnier du PNRA souhaite préciser au sujet d'Interreg que ce programme était porté par le PNRA et que le Parc était partenaire du Conservatoire du Littoral pour le projet d'installation des éleveurs à Dinan. C'est aussi le parc qui travaille sur la mise en place de MAE (mesures agri-environnementales) qui permettront aux agriculteurs de la Presqu'île qui seront intéressés, de participer à la gestion des habitats d'intérêt communautaire.

- M. Baraër de la société de chasse de Camaret signale qu'il est dommage que les coûts des différentes actions ne soient pas précisés car c'est un élément important.
- M. Le Sous-Préfet confirme qu'il faut être transparent et précise que ces informations seront données lors du prochain Comité de Pilotage.
- M. Baraër ainsi que M. Le Gall (de la société de chasse de Crozon) expriment aussi leurs regrets quant à la modification des modalités de paiement des contrats qui ne permettent plus aux bénévoles d'être indemnisés pour le travail qu'ils font sur le terrain. Ils précisent que les chasseurs sont parfois les seuls acteurs qui agissent sur les espaces naturels en Presqu'île.

Françoise Bontemps de la DDEA explique que le nouveau plan de financement qui a été adopté a imposé de nouvelles règles du jeu qui rend impossible le financement du bénévolat. Ce problème a été signalé au ministère.

Didier Cadiou apporte aussi des précisions sur des projets portés par le Conservatoire du Littoral : en ce qui concerne l'hydraulique de l'étang du Kerloc'h, l'étude est faite et les actions peuvent être mises en place, et pour la protection des landes, 8 ha de pins devraient être prochainement coupés à Dinan.

Une réflexion est menée aussi sur les aspects paysagers de certaines pointes de la Presqu'île.

M. Moysan et M. le Sous-Préfet remercient les participants

➤ Clôture de la réunion	
Le sous-préfet,	Le président,
Denis Olagnon	Daniel Moysan

Documents en annexe : - Diaporama de la réunion		